

# NOUVELLES

# CSN

Numéro 384

25 novembre  
1994



**Qui c'est qui écope, encore?**

## C'est nous autres!

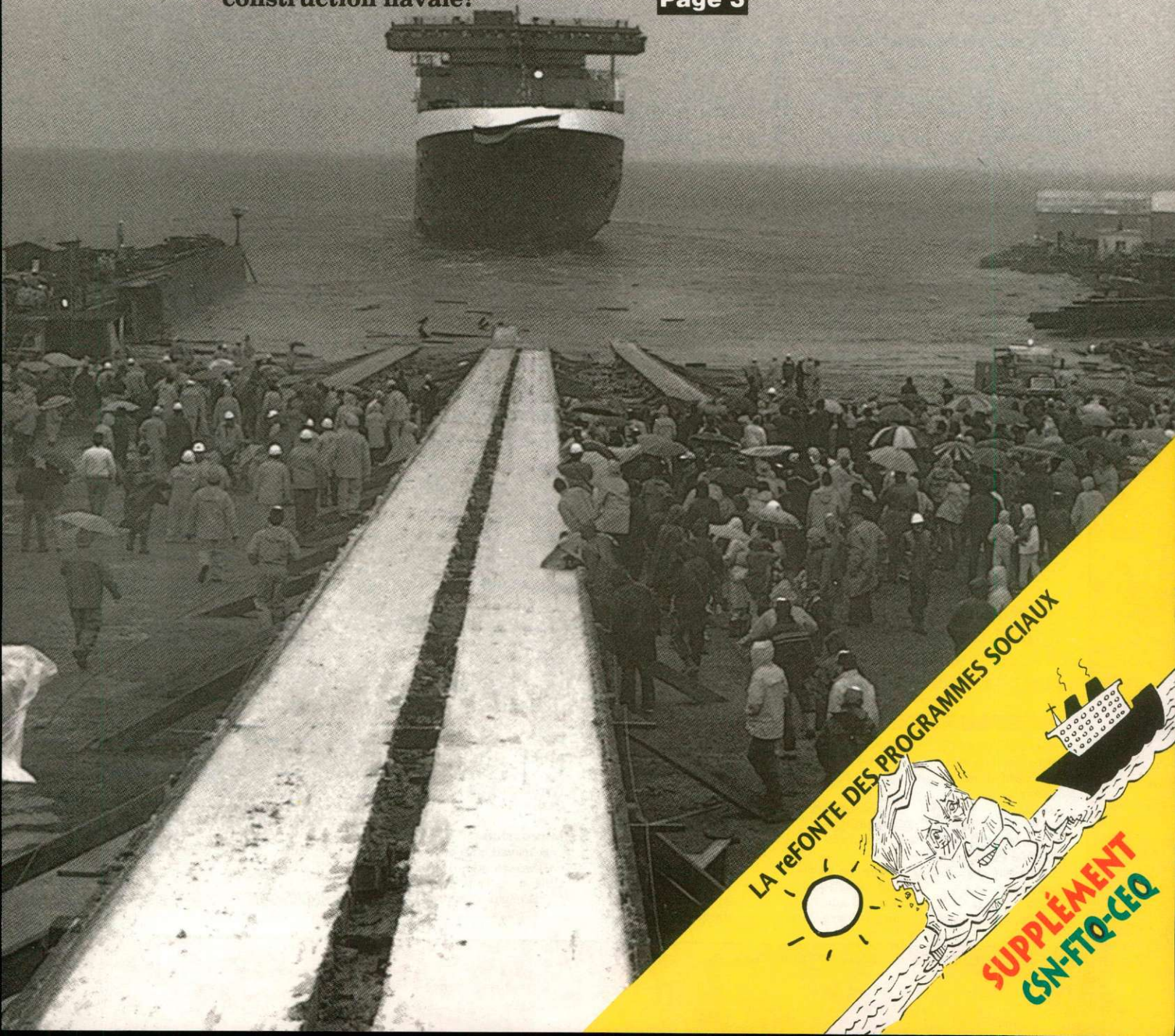
Le Produit intérieur brut (PIB) augmente, mais pas l'emploi. Ce qui signifie que la croissance économique que l'on connaît depuis 1992, ce sont les travailleurs et les travailleuses qui en font les frais. **Page 10**

### L'avenir de MIL Davie

# Le temps presse!

Le dernier chantier maritime d'importance au Québec est sérieusement en danger. On y trouvait 3,700 travailleurs en 1992, il n'en restera tout au plus que 400 aux Fêtes. Peut-on imaginer un Québec souverain sans véritable chantier de construction navale?

**Page 3**



LA REFORTE DES PROGRAMMES SOCIAUX



**SUPPLÉMENT  
CSN-FTQ-CEQ**





# Du verbe entretenir

**P**lus le temps avance et moins on ne pourra se dérober à une question qui demeure: veut-on exister en tant que peuple souverain?

Quinze ans après s'être dit non à nous-mêmes dans les circonstances que l'on sait: chantage économique et frayeur alimentée chez les plus fragiles, fausse représentation sur le sens d'un non qui a enfirouapé les plus hésitants, voilà que l'Histoire — qui n'a pas été aussi généreuse pour tous les peuples, certains ayant dû payer le prix du sang —, donne au nôtre une nouvelle chance de marcher tout seul, de parler par lui-même plutôt que de s'en remettre pour cela à des Raymond Chrétien qui vous chaperonnent. Ce qui s'appelle, tout bonnement, la souveraineté.

Il y a des peuples, écrivait Pierre Bourgault le 15 novembre, «qui ont compris qu'on ne devait pas confier la politique aux marchands de tapis. Ils ont compris qu'il y a des risques qu'il vaut la peine de courir. Ils ont surtout compris que l'indépendance n'est pas une récompense pour les peuples parfaits, mais un instrument essentiel à qui veut le devenir. Que, s'il y a des risques à devenir souverain, il y en a peut-être plus à rester sous domination. Que tout n'est pas qu'affaire d'argent dans la vie.»

Il n'est peut-être pas trop tard pour expliquer tout cela à M. Richard Le Hir. Ce ne serait pas un luxe. Le ridicule exercice auquel l'ex-président de l'Association des manufacturiers s'est livré récemment sur les coûts du fédéralisme en a confondu plusieurs.

Il faudra aussi expliquer certaines choses à M. Jean Campeau, dont l'argument consiste à soutenir qu'on doit quitter le navire canadien parce qu'il est en train de sombrer dans les dettes. Heureusement, dans les rapports collectifs comme dans les rapports

privés, la vénalité n'a pas encore accédé au statut de vertu civique.

Car il faut faire attention à la manière dont on organise son discours.

Quand on proclame, comme ce le fut déjà: *À ce prix-là, c'est non!*, on affirme de ce fait que si le prix était meilleur, le contraire pourrait être envisagé;

autrement dit, si le fédéralisme nous engraisait davantage, on pourrait y trouver de fort jolis atours. Et fuck la dignité! Et fuck la liberté!

À l'hiver 71, dans la cabane des grévistes de Forano, à Plessisville, un vieux travailleur en écoutait un autre, plus jeune, qui se plaignait de ce que la grève lui coûtait cher en perte de salaire. Le plus vieux prit finalement la parole: «*Quand on commence une grève, c'est souvent sur les salaires. Mais après trois mois, ce qui est le plus important, ce n'est plus cela. Ce qui compte, c'est de pouvoir regarder le boss en pleine face, quand les barrières de l'usine vont rouvrir, et ne pas avoir honte*», avait-il dit en tirant une bouffée de sa pipe.

Cela s'appelle de la dignité. Cela ne s'achète

pas. Les grandes luttes ouvrières, les grandes grèves, n'ont pas été menées en brandissant des calculettes! Ceux qui mettent le monde au chômage ou les réduisent à l'assistance sociale leur font par la suite l'injure de faire semblant de s'inquiéter de leur condition économique dans un Québec souverain. «*Proposez-nous la liberté en nous demandant si nous sommes prêts à en payer le prix. Mais cessez vos marchandages sur notre dos*», dit encore Bourgault.

Le verbe entretenir a plusieurs sens, nobles pour la plupart. Mais il en est un qu'il faudrait se garder avec la dernière des énergies de voir appliqué au peuple québécois: un peuple entretenu.



**NOUVELLES CSN**  
est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

**Coordination**  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux

**Conception graphique**  
Jean Gladu

**Mise en page informatique**  
Jean Gladu  
Jean-Pierre Paré

**Rédaction (514) 598-2159**  
Michel Crête  
Henri Jalbert  
Thérèse Jean  
Maroussia Kishka  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Jacinthe Pilon  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

**Photographes**  
Alain Chagnon

**Caricaturiste**  
Garnotte

**Impression**  
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclairer de Beauveville

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus: (514) 598-2233  
1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.



# Le temps presse!

Le dernier chantier maritime d'importance au Québec est en danger. D'autant plus en danger que le dossier est éminemment politique.

Par Michel Crête

**Avec le contre-torpilleur (destroyer) Huron qui a largué les amarres, le 21 novembre, l'emploi à MIL Davie, à Lévis, a chuté à son plus bas niveau jamais atteint depuis plusieurs années. Le carnet de commandes est pratiquement à sec, il ne reste plus qu'une poignée d'ouvriers affectés à des petits contrats commerciaux, ainsi qu'à l'entretien et au nettoyage du chantier naval, une véritable forteresse. Propriété de l'État du Québec par le biais de la Société générale de financement (SGF), MIL Davie a en effet vu son nombre d'employés, syndiqués et non syndiqués, dégringoler de 3,700, en 1992, à tout au plus 400 d'ici les Fêtes.**

**D**ossier depuis toujours éminemment politique. Voilà au moins un an et demi que les responsables du syndicat ouvrier appréhendaient la situation actuelle. Pour l'éviter, ils ont régulièrement revendiqué l'octroi de contrats transitoires du gouvernement fédéral et des subventions de Québec pour moderniser le chantier, ce qui permettrait de bien positionner le chantier sur le marché international.

### 30 millions

Mais à Ottawa, on ne prend pas véritablement en considération la rationalisation des chantiers navals effectuée depuis 1987 au Québec avec le changement de vocation de MIL Tracy et la fermeture de

Vickers à Montréal. À Ottawa, on tergiverse sur l'octroi à MIL Davie de deux contrats de construction: celle d'un traversier neuf, nécessaire pour relier les Îles de la Madeleine et l'Île du Prince-Édouard, et celle, aussi prometteuse pour l'avenir, du Smartship, un navire multifonctionnel pouvant servir à des missions environnementales et de paix. Eh oui, on hésite, à Ottawa. Imaginez, les syndiqués réclament des contrats transitoires depuis un an et demi, et c'est le 17 novembre qu'on a appris qu'Ottawa consentirait maintenant à investir 30 millions de dollars dans la construction ou... l'acquisition d'un nouveau traversier pour desservir les Îles de la Madeleine et l'Île du Prince-

Édouard, s'il faut en croire le ministre fédéral André Ouellet. *«Du point de vue des travailleurs de MIL-Davie, l'attitude du fédéral est décevante parce qu'avec 30 millions de dollars, nous ne pouvons pas construire ce traversier évalué à 70 millions de dollars. Ce n'est pas d'un radoub dont nous avons besoin comme contrat transitoire pour se placer sur le marché international»*, commente le président du syndicat ouvrier du chantier maritime, Richard Gauvin.

À Québec, le premier ministre Jacques Parizeau et ses autres collègues se font certes plus rassurants en affirmant qu'on ne fermerait pas MIL Davie et que devant le laxisme



Lancement du traversier Smallwood à la MIL Davie, le 6 mai 1989.



d'Ottawa, on pourrait bien agir unilatéralement et construire quand même le fameux traversier. Mais à Québec, on n'a toujours pas annoncé qu'on investirait les 125 millions de dollars nécessaires à la modernisation du chantier. Ce montant est une des deux clés du plan d'affaires de la compagnie MIL Davie visant à rendre la compagnie compétitive sur le plan international. L'autre clé étant la ratification de la convention collective qui vient à échéance en décembre 1994.

### Des solutions

C'est donc dans ce contexte de crise que le syndicat ouvrier de MIL Davie tente, depuis 1992 déjà, de ratifier une convention collective satisfaisante visant notamment à rendre le chantier encore plus compétitif et efficient, quoiqu'en disent les bien-pensants du haut de

leurs tours à air climatisé.

*«Il faut absolument en arriver à conclure la convention collective d'ici trois à quatre semaines afin qu'on puisse se consacrer encore plus à exercer des pressions sur les deux paliers de gouvernement pour avoir des contrats du fédéral et des investissements de Québec. Sans ça, c'en est fait du seul chantier naval d'importance au Québec et des emplois directs et indirects qui y sont rattachés»,* déclare, inquiet, le conseiller



Richard Gauvin

syndical de la Fédération de la métallurgie de la CSN affecté à ce dossier, Yves Côté.

### À brève échéance

Le président du syndicat, Richard Gauvin, confirme ces propos. *«Oui, dit-il, l'objectif c'est d'obtenir à brève échéance un règlement du contrat de travail, dans un cadre où seront maintenus nos salaires qui, avec une moyenne de \$19 l'heure, sont comparables, voire inférieurs, à ce qui se paye dans l'industrie à travers le monde. Mais la demande de réduction salariale de 15% déposée par la compagnie, en mai dernier, une demande accompagnée de la récupération d'autres frais allant de 5 à 10% selon les tâches des individus, a rendu impossible, jusqu'à ce jour, la conclusion de ce contrat de travail.»*

Selon le président du syndicat, et cela on le sait peut-être

moins, *«le syndicat est prêt à envisager toutes les possibilités pour rendre ce chantier-là encore plus compétitif et cela ne passe pas nécessairement par une diminution salariale de 15%.»* À titre d'exemples des efforts déjà consentis dans le cadre de ces négociations vieilles de 23 mois, Richard Gauvin cite le fait qu'on s'est déjà entendu sur certaines fusions de métier, sur certaines modifications amenant encore plus de flexibilité des métiers, sur des regroupements de métier, comme la création d'un pool d'ouvriers de différents métiers reliés à la manipulation, etc. Après avoir rappelé que la productivité du chantier a connu une hausse de 50% au cours des trois dernières années, il insiste: *«Oui, toutes les possibilités sont envisageables, mais il faut arriver à une entente d'ici trois à quatre semaines.»*

## Blues maritime

*J'ai grandi à Sorel avec le fleuve Saint-Laurent et le Richelieu. J'y ai vu amarrer et défiler les «bateaux blancs», des cargos de la Canada Steamship Lines, des Cunard, des Marindus, et autres. J'y ai vu mon père et ses camarades construire des brise-glaces, des destroyers pour l'armée canadienne, des Marindus pour la Grèce, pour la France, pour la Pologne, des navires pour Cuba, des pétroliers pour Gulf et Shell, des traversiers pour les riverains du fleuve, etc. Lors de visites de ces bateaux, j'ai lu la fierté du travail accompli dans leurs yeux d'ouvriers. La «rationalisation économique» a fait son oeuvre et aujourd'hui, il ne nous reste plus que MIL Davie, où les travailleurs aiment aussi construire des bateaux.*

*Aujourd'hui, quand je pense à tout cela, j'imagine bien Ottawa fermer le dernier chantier naval en importance au Québec au profit, par exemple, de ceux de John Irving au Nouveau Brunswick. Mais j'imagine mal un Québec souverain sans véritable chantier de construction navale. Je ne parle pas d'un simple chantier de réparations — «Ce n'est pas d'un garage sur le fleuve dont nous avons besoin», comme le dit si bien Richard Gauvin. Je parle d'un chantier de construction navale. Le temps presse. Le fleuve ne coule pas en Saskatchewan...*

Michel Crête





# Accueillir les petits syndicats et agir sur les disparités entre organismes

Par Michel Rioux

**La consultation sur la réorganisation des ressources dans le mouvement se poursuit. Vers le milieu de décembre, une proposition formelle sera arrêtée par le Comité qui se penche sur les ressources et les structures de la CSN depuis deux ans; elle sera acheminée au congrès spécial de février. Dans la foulée des deux derniers numéros, d'autres membres du Comité s'expriment.**

Même s'il admet que la question des finances syndicales ne recouvre pas la totalité des problèmes auxquels sont confrontés la CSN et l'ensemble des organismes affiliés, le trésorier Léopold Beaulieu est



Léopold Beaulieu

formel. «Les ressources financières sont de plus en plus rares à tous les paliers du mouvement. Si nous voulons poursuivre le type de syndicalisme qui fait l'originalité de la CSN en Amérique du Nord, il faut agir à deux niveaux: être en mesure d'améliorer les conditions de fonctionnement des petits syndicats et corriger les disparités qui existent entre les organismes», soutient-il.

Mais ce n'est pas simple.

Il s'est créé par exemple 340,000 nouveaux emplois, au Québec, de 1978 à 1987. Pendant cette période, 78,000 em-

ploi sont disparus dans des établissements de plus de 500 employés, alors qu'il s'en créait plus de 372,000 dans les entreprises de moins de 20 employés.

«Ce sont des chiffres accablants pour le mouvement syndical; le défi est énorme. Si nous n'agissons pas rapidement et en profondeur, il deviendra impossible d'assurer la viabilité de la majorité des syndicats de base», estime Léopold Beaulieu. Le président de la FTFP, Claude Plamondon, corrobore le fait.



Claude Plamondon

«L'avenir est dans les petites unités. Dans les usines à papier, des investissements de \$500 millions se traduisent par des pertes de 200 emplois», constate-t-il lui aussi. Ce qui l'amène à soutenir qu'une partie de la cotisation actuellement versée par le syndicat à la confédération devrait lui être retournée.

## Pourquoi un palier supplémentaire?

Point de vue que partage la présidente de la Fédération nationale des communications, Chantale Larouche. «Les fédé-



Chantale Larouche

rations demeurent les piliers pour la dispensation des services; le croquis actuellement soumis à la consultation nous apparaît un risque pour la qualité des services à nos syndicats, estime-t-elle, ajoutant que la FNC n'ayant pas de problèmes, pourquoi s'en créer en ajoutant un palier supplémentaire avec la formation d'une fédération interprofessionnelle?»

Le président du Conseil central de Sorel, René Lachapelle,



René Lachapelle

constate de son côté que les fédérations développent un point de vue qui reflète la dimension de leur secteur d'activité. «C'est une logique différente, dit-il, de celle des conseils centraux et de la confédération, qui doivent prendre en

compte la problématique de l'ensemble des secteurs.»

Pour René Lachapelle, la coïncidence territoriale des services mise de l'avant dans la présente réforme représente une voie d'avenir, car la présence sociale et politique de la CSN va se faire de plus en plus sentir dans les régions, appelées à occuper davantage de place.

## Des débats d'avenir

Par ailleurs, pour Michel Kane, président de la FPPSCQ,



Michel Kane

la Fédération des professionnels, il faut cesser de penser que la CSN est un tiroir sans fond dans lequel les organismes peuvent puiser indéfiniment des ressources financières.

Il réagit par contre à certains propos selon lesquels, en mettant en évidence le pôle identitaire professionnel, «on ferait du sous-syndicalisme, du corporatisme. Pour ma part, je pense que c'est sur les objectifs sociaux qu'on poursuit qu'il faut évaluer la nature du syndicalisme qu'on pratique.»

Il est clair sur l'issue du débat: «Si on ne réussit pas à ouvrir là-dessus, ce sera la fin du rêve CSN de prétendre représenter l'ensemble du milieu social québécois.»



# Un retour aux sources

À la veille du 36e Congrès de la FAS, son président Sylvio Robinson fait un mini-bilan: beaucoup de houle derrière, aucune accalmie devant.

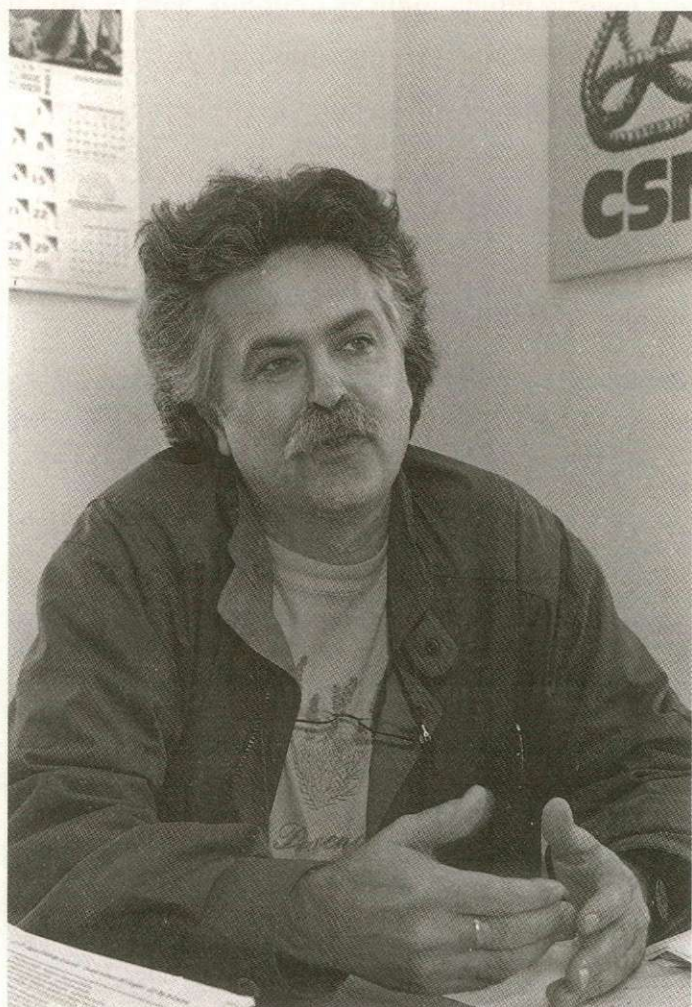
Par Lucie Laurin

La Fédération des affaires sociales tiendra, début décembre, son 36e Congrès. À cette occasion, ses 100,000 membres seront invités à resserrer les rangs au sein de leur organisation syndicale, afin de mener à bon port la négociation qui s'amorce sur le maintien de l'emploi, et s'assurer qu'ils auront voix au chapitre et davantage d'emprise sur les changements qui continueront de traverser leur réseau.

«Le premier rôle d'une fédération, c'est de négocier», déclare Sylvio Robinson, président qui, après deux termes, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Or, ces deux dernières années, nous nous sommes butés à un gouvernement libéral qui exigeait que nous nous mettions à genoux avant même de commencer à négocier. En fait, depuis 1989, nous avons connu trois faux départs. Nous sommes à en tenter un quatrième. Et celui-là, il sera crucial!»

C'est donc dans un contexte très difficile, marqué par la loi 102 et ses récupérations de 10% par la loi 198 et son «pendant affaires sociales», par le «défi qualité-performance» et son impact sur l'emploi, un contexte traversé par des projets de fusion, de privatisation et de fermeture, qu'ont oeuvré les travailleuses et les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux.

«Au cours de ces deux dernières années, nous ne nous sommes pas croisés les bras, reprend le président de la FAS. Nous avons tenté de relancer la négociation et de protéger l'emploi. Mais l'absence de résultat concret et palpable finit par ébranler la confiance des membres envers leur organisation syndicale. C'est cette confiance qu'il faut rebâtir, d'où le thème du congrès: Plus que jamais un syndicat!, un congrès pour se rappeler l'ABC du syndicalisme, tout le chemin parcouru, et l'indispensable instrument qu'est le syndicalisme pour affronter l'avenir. J'ai des frissons rien qu'à m'imaginer quelle serait la situation dans



Sylvio Robinson ne sollicite pas de renouvellement de mandat à la présidence de la FAS, dont le 36e Congrès s'ouvre ce 5 décembre.

le réseau si les syndicats n'étaient plus dans le décor...»

## Le rôle social des syndicats

Sylvio Robinson prévoit que les politiciens adopteront de plus en plus un discours basé sur une vision progressiste de la santé selon lequel l'état de santé d'une population ne dépend pas de son système de soins, du volume de ses infrastructures, mais de facteurs autres, tels l'environnement, l'éducation, les conditions de

vie et de travail, etc. Les gouvernements exploiteront ces constats, corroborés par des chercheurs, dit-il, pour désinvestir dans la santé et promettre d'investir ailleurs... sans vraiment le faire. «Il ne faudra pas se laisser prendre au piège et continuer d'assumer notre rôle de défense de la qualité des services. Qui, autant que ceux et celles qui dispensent ces services, peut constater leur rétrécissement en quantité et en qualité?», demande Sylvio Robinson, pour qui ces cris



# «En 1960, on construisait; en 1994, on rénove»

— Norbert Rodrigue

d'alarme font partie du rôle social nécessaire que jouent les organisations syndicales.

En fait partie également celui de développer plus précisément une vision syndicale sur l'organisation des services et cela, plus particulièrement sur une base régionale, comme de proposer, s'il y a lieu, des alternatives aux fermetures, fusions et privatisations. «Face à certaines restructurations en chantier ou à l'horizon, il faut en profiter pour promouvoir le renforcement de certains services existants ou pour prôner la mise sur pied de services correspondant à de nouveaux besoins, explique Sylvio Robinson. À tous les niveaux, national, régional ou local, l'expertise de la FAS et de ses membres doit être mise à contribution.»

Le congrès de décembre se situera dans la lignée des précédents. On continuera de suivre l'évolution de la loi 120 et d'en mesurer les effets à la fois sur la qualité des services et sur le quotidien des membres, comme la fusion de plusieurs établissements sous un seul conseil d'administration. On encouragera les syndicats à occuper tous les forums issus de la loi 120, à promouvoir la démarche syndicale FAS en organisation du travail et à tenir des congrès locaux d'orientation. On discutera de la nécessité d'organiser une campagne de syndicalisation dans les centres d'accueil privés, où les conditions de travail et la qualité des services laissent à désirer. Enfin, il sera bien sûr question de la réorganisation des ressources à la CSN.

## Deux fronts de lutte

Sylvio Robinson estime qu'il n'a pas chômé durant ses deux mandats à la présidence de Fédération des affaires sociales, à laquelle on attribue, à tort ou à raison, l'étiquette d'«enfant terrible de la CSN». «Présider la FAS, c'est un peu comme monter un cheval fougueux dans un rodéo, dit-il. Mais cette fougue-là n'est pas que l'apanage de la FAS: elle est foncièrement CSN; il ne faudrait pas l'oublier.» Présider un organisme syndical, c'est lutter sur deux fronts en même temps: celui des grandes idées sociales, et celui du quotidien, et savoir garder un juste équilibre entre les deux. «Le danger de finir par se comporter comme un parti politique plutôt que comme une organisation syndicale est toujours présent, comme l'est celui de se limiter à un syndicalisme strictement d'affaires, corporatiste.

«Les gens savent qu'on ne peut pas décrocher la lune, explique-t-il. Mais il y a certainement des objectifs en termes d'emplois que nous pourrions atteindre, qui les satisferaient. Par ailleurs, on ne peut pas seulement se contenter de dire non...»

Bref, beaucoup de houle sur les deux fronts, ces dernières années. Et aucune accalmie à l'horizon...

«*Quand la syndicalisation de la fonction publique s'est répandue, il a fallu, comme organisation syndicale, adapter nos stratégies et nos structures, se souvient Norbert Rodrigue qui, à titre de délégué à la Fédération nationale des services (ancêtre de la Fédération des affaires sociales), a vécu de l'intérieur — et intensément, précise-t-il — ces importantes mutations de la décennie 1960.*



Norbert Rodrigue, à l'époque où il présidait les destinées de la Fédération nationale des services, l'ancêtre de la FAS, en 1968.

*L'objectif global était d'atténuer les inégalités territoriales et professionnelles; alors que nous avons toujours négocié localement, nous avons dû nous préparer à le faire régionalement, puis ensuite provincialement, ce qui ne fut pas facile. Mais c'était alors une époque de croissance économique, et les projets sociaux que nous portions n'entraient pas en contradiction avec les intérêts personnels des membres.»*

Pour Norbert Rodrigue, qui présida les destinées de la FAS de 1969 à 1972, celles de la CSN de 1976 à 1982, et qui aujourd'hui dirige le Conseil de la santé et du bien-être, l'adaptation des instruments et des stratégies des syndicats est aussi exigeante en 1994 qu'elle l'était en 1964. C'est d'ailleurs là le seul point commun qu'il voit entre la grande mouvance d'hier et celle d'aujourd'hui. «En 1960, on construisait; en 1994, on rénove, dit-il. Les grandes tendances sont maintenant à la décentralisation. Alors, que nous faut-il conserver, que faut-il changer, que faut-il créer? Cela requiert une analyse profonde, car quand on veut modifier la réalité, il faut la connaître. Et cela requiert aussi, de la part des organisations syndicales, la capacité de s'ajuster, si elles veulent jouer un rôle déterminant dans le développement social, être un facteur de changement, de progrès.»



# UN SOUFFLE SYNDICAL DANS L'INDUSTRIE DU TOURISME

Stimulée par le succès qu'avait connu l'hiver dernier son colloque sur l'industrie agro-alimentaire québécoise, la Fédération du commerce est revenue à la charge avec un colloque sur l'industrie du tourisme qui, lui aussi, a connu un franc succès.

Par Michel Rioux

Rassembler dans un même lieu quelque 200 personnes — universitaires, travailleuses et travailleurs, hauts fonctionnaires — pour discuter de tourisme durant trois journées bien remplies, voilà une nouvelle manière pour le mouvement syndical d'occuper le terrain et de construire un rapport de forces fondé sur la crédibilité. D'autant plus qu'on constate que le tourisme, quand on y regarde de plus près, joue un rôle économique non négligeable dans plusieurs régions.

**D**ans les Laurentides, par exemple, c'est un emploi sur cinq qui est directement relié à ce secteur d'activités. À Québec, une personne sur dix trouve son gagne-pain tandis qu'à Montréal, près de 80,000 travailleuses et travailleurs sont employés à divers titres dans la restauration, l'hôtellerie, les divertissements et les loisirs.

«Il s'agit là d'une initiative fort originale pour sensibiliser nos membres sur les multiples dimensions de leur industrie et cela ne peut que consolider les milliers d'emplois qui en dépendent. C'est une démarche porteuse d'avenir qui devrait en appeler d'autres,» a déclaré Gérald Larose en conférence de presse-bilan.



Quelque 200 personnes de toutes les régions du Québec ont participé, du 7 au 9 novembre, au 1er Colloque syndical sur l'industrie québécoise du tourisme.

## Un secteur créateur d'emplois

La présidente de la fédération, Lise Poulin, estimait de son côté que «nos membres repartent dans leurs régions avec un bagage d'informations et de connaissances précises qui leur permettra de discuter avec assurance avec les nombreux intervenants de cette industrie.» Plus de 15,000 travailleuses et travailleurs membres de syndicats affiliés à la Fédération du commerce (CSN) oeuvrent dans des entreprises ou des organismes reliés à l'industrie touristique, ce qui donne à la CSN une expertise certaine en la matière.

Gérald Larose devait ajouter que l'industrie du tourisme se situe au carrefour de plusieurs préoccupations majeures du mouvement syndical. Ainsi, c'est un secteur d'activité très créateur d'emplois, fortement ancré dans les régions, un secteur où la formation de la main-d'oeuvre constitue une priorité car son succès repose en grande partie sur l'habileté des personnes à développer des rapports humains de qualité.

## Une politique syndicale

Le colloque a par ailleurs

été l'occasion d'adopter un «Énoncé de politique en matière de tourisme». Cet énoncé s'appuie sur un certain nombre de principes qui serviront de guides aux actions qui ne manqueront pas de découler de ce premier colloque.

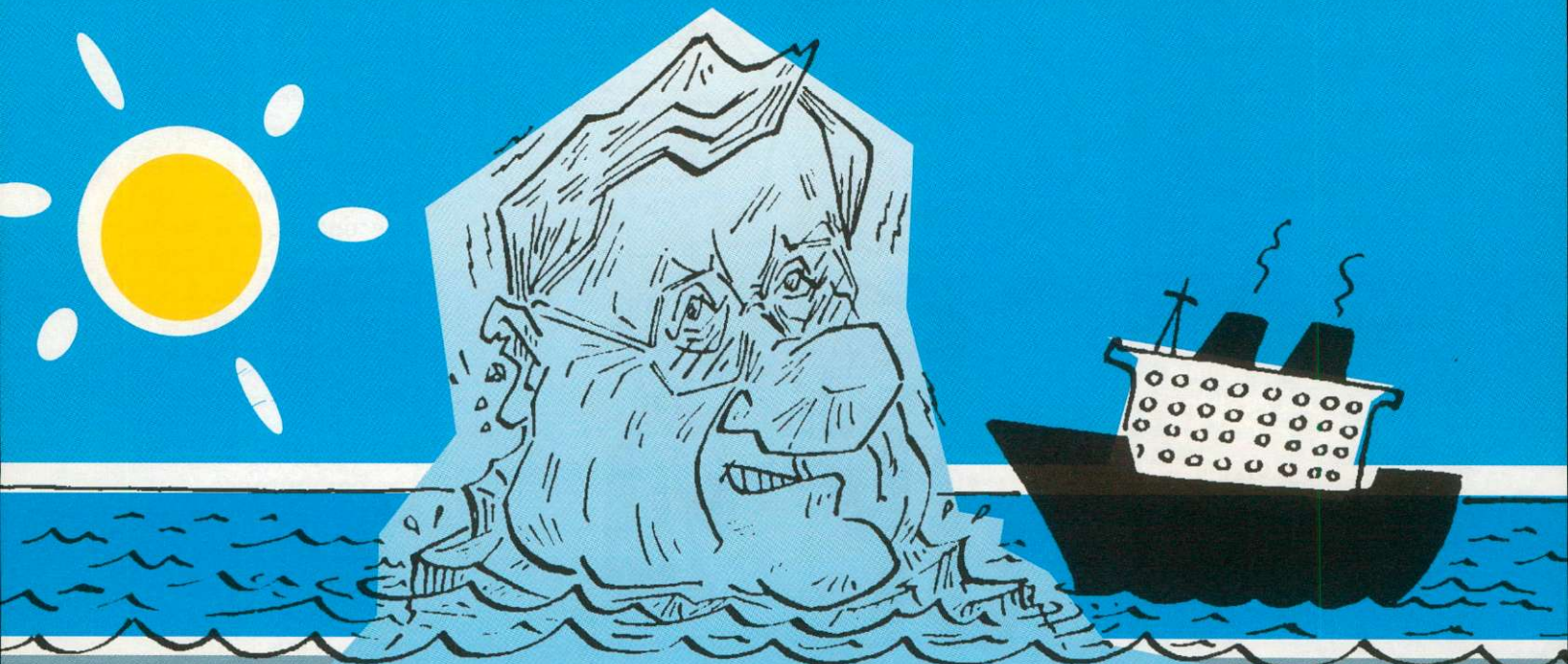
Ainsi, il est affirmé que le tourisme doit être développé



Le président Gérald Larose et la présidente de la Fédération du commerce Lise Poulin ont fait le point à la fin du colloque. Cette dernière a réaffirmé «la nécessité pour les travailleuses et les travailleurs d'investir les lieux de concertation pour avoir une influence sur les décisions.»



# LA reFONTE DES PROGRAMMES SOCIAUX



Sortir de la torpeur économique, échapper au goulot d'étranglement de la dette, combattre la pauvreté, aider les gens à se trouver et à garder un emploi. Le discours est convaincant. Le hic, c'est qu'on ne dit pas tout. Derrière, il y a des orientations qui sont loin de l'équité sociale.

La réforme Axworthy n'est que la pointe de l'iceberg. C'est un plan, encore flou quant à sa mise en application, mais assez précis quant aux orientations, aux publics visés, aux fins à servir. Obsédés par la réduction de la dette, les libéraux cultivent, comme les conservateurs avant eux, une idée fixe, celle que nous n'avons plus les moyens de nous payer des programmes de protection sociale.

Il faut faire plus avec moins. Au nom de cette règle, le gouvernement définit un «nouveau cadre de politique économique» à l'intérieur duquel la lutte au déficit apparaît presque comme le principal défi économique.

Mais cette lutte, c'est à grands coups de hache dans les programmes sociaux qu'elle risque d'être livrée. Le ministre Axworthy cible aujourd'hui les prestataires d'assurance-chômage et d'aide sociale, les familles à revenu moyen, les étudiants et les provinces. Demain, il y a fort à parier que les programmes de sécurité du revenu du troisième âge, de même que le régime de santé, se retrouveront dans la mire du ministre des Finances.

Pourtant, ce n'est pas une explosion des dépenses sociales qui a occasionné la dette canadienne. Cette dette, elle trouve davantage son origine dans la politique monétaire qui a occasionné une flambée des taux d'intérêt et l'affaiblissement des revenus dû à l'adoption d'une série de mesures fiscales qui s'avèrent très coûteuses.

Il n'y aura pas de politique sociale capable de tenir le coup si nous ne plaçons pas le développement de l'emploi, et l'intégration au marché du travail d'une grande partie de la population qui s'en trouve exclue, au cœur des politiques et des stratégies économiques à mettre en route.

Une redistribution équitable de la richesse n'est pas une chose hors de notre portée. Cela suppose simplement que nous fassions autrement, entre autres, en revisant la politique monétaire, en faisant un bon ménage dans la fiscalité pour récupérer les milliards perdus en échappatoires de toutes sortes, en diminuant la part de la dette canadienne détenue à l'étranger, mais aussi en explorant de nouvelles avenues telles la réduction du temps de travail et une meilleure redistribution de l'emploi.



## LES POINTS SAILLANTS DU LIVRE VERT

**Assurance-chômage:** plusieurs options de coupures

1. la diminution de l'ensemble des bénéficiaires
2. la création de deux classes d'assurés:
  - les chômeurs occasionnels, pour qui le régime de base actuel ne changerait pas;
  - les chômeurs fréquents, ceux qui ont eu recours à l'assurance-chômage trois fois au cours des cinq dernières années, pour eux les règles d'admissibilité pourraient varier, les prestations pourraient être moins élevées et assorties de l'obligation de participer aux programmes de recyclage ou de formation.

**Éducation:** un financement individualisé

1. la création d'un nouveau régime de prêts à remboursement variant selon le revenu, en remplacement des transferts accordés aux provinces pour le financement des cégeps et des universités;
2. l'utilisation des sommes investies dans les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REÉR) à des fins de formation.

**Soutien aux familles:** réorientation de la contribution fédérale

1. les prestations fiscales pour enfants seraient redirigées en faveur des familles les plus pauvres à même les prestations des familles à revenus moyen et plus élevé.
2. un ajout de 150 000 places dans les services de garde sans financement global versé aux provinces et ciblant les familles à faible revenu.

### ASSURANCE-CHÔMAGE & ASSURANCE-EMPLOI



#### **La sécurité sociale: un enjeu d'équité**

La sécurité sociale, c'est l'ensemble des programmes sociaux qui touchent tous les citoyens et toutes les citoyennes à différents moments de leur vie: allocations aux familles, services de garde, assurance-chômage, soins de santé, services sociaux, régime de retraite, etc. Ces programmes doivent être assumés par l'État puisqu'il s'agit d'assurer une meilleure répartition de la richesse dans une société qui a pour valeurs fondamentales l'équité et la justice. Ce sont ces valeurs qui sont de plus en plus souvent remises en cause dans les diverses réformes qui ont précédé et suivront les propositions Axworthy.

La création d'emplois de qualité limite l'utilisation de programmes sociaux de dernier recours tout en injectant dans l'économie l'argent né-

cessaire pour financer de bons programmes sociaux, accessibles à tous et à toutes. Toute réforme de la sécurité sociale qui ne tient pas compte de cette réalité première est vouée à l'échec, comme nous l'ont prouvé toutes les politiques néolibérales des dernières années. Voilà pourquoi il est essentiel de définir une politique active du marché du travail.

#### **L'emploi: une priorité**

Le gouvernement fédéral dénigre les sans-emploi en faisant croire à la population qu'il n'en tient qu'à eux. «Au lieu de boire de la bière», s'ils amélioreraient leurs compétences, ils trouveraient de l'emploi. Comme par magie!

Mais le «libre» marché ne crée pas d'emplois en nombre suffisant, même en période de croissance économique. L'État peut et doit être interventionniste. Les approches

classiques, telle la réfection des infrastructures, sont un pas dans la bonne direction. Mais il faut plus, beaucoup plus! Il faut explorer de nouvelles avenues qui tiennent compte autant de la rentabilité sociale qu'économique des emplois créés: la réduction du temps de travail, le partage de l'emploi existant, la création d'emplois d'utilité sociale, etc.

#### **Développer ses compétences**

Des services de développement de l'emploi et de formation adéquats, qualifiants et accessibles sont essentiels. Tout comme l'est la formation professionnelle en emploi. Mais il faut rejeter une approche réductrice, pour ne pas dire simpliste, qui fait de l'obligation de développer ses compétences le coeur d'une réforme qui s'intéresse peu à la création d'emplois. C'est ce qui est arrivé au Québec, à la fin des années 1980, avec la réforme de l'aide sociale qui a créé une telle obligation aux bénéficiaires. Les conséquences néfastes en sont bien connues: faible taux de réinsertion, ballottage d'un programme à l'autre, non-accessibilité à des programmes souvent inadéquats. À quoi sert-il de créer des obligations aux sans-emploi si on ne vise pas une véritable intégration au marché du travail?

C'est ce type de mesures que le gouvernement fédéral souhaite soutenir par ses investissements dans le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) et introduire dans le régime d'assurance-chômage par





la création de deux catégories de prestataires, les occasionnels et les fréquents. Les prestations accordées aux prestataires fréquents et l'obligation qui leur est faite de participer à des programmes de développement de l'emploi (formation ou travaux communautaires) sont, dans les faits, une descente graduelle vers l'aide sociale.

### L'assurance-chômage en danger

Dans une politique active du marché du travail, on ne doit pas opposer mesures actives et mesures passives. Un soutien du revenu adéquat est essentiel à toute personne qui s'engage, par exemple, dans un programme de formation. Les prestations d'assurance-chômage ont aussi un effet stabilisateur pour l'économie en général. Continuer à couper dans ce régime est irresponsable. L'assurance-chômage (soutien du revenu et mesures de développement de l'emploi) doit donc conserver son caractère d'assurance sociale, accessible à tous ceux et toutes celles qui y contribuent, sans créer des catégories.

La société dans son ensemble doit assumer sa part de responsabilités dans la dynamique du marché du travail. La formation ou la création d'emplois nous concernent tous et toutes. Le gouvernement, à même ses fonds généraux, devrait donc assumer les mesures de développement de l'emploi, le soutien du revenu pouvant continuer à être assuré, du moins pour l'assurance-chômage, par

les contributions des employeurs et des employés.

### Le soutien aux familles: contre une logique d'assistance

Soutenir le développement des enfants, ces adultes de demain, c'est aider ceux d'aujourd'hui, les parents. C'est reconnaître qu'il est juste et équitable de soutenir toutes les familles, biparentales et monoparentales. Que c'est même rentable! Il s'agit là de l'équité à préserver entre les parents et les personnes n'ayant pas d'enfant. Il faut bien sûr assurer un soutien supplémentaire aux familles à faible revenu. Il s'agit là de l'équité à préserver entre les parents ayant divers niveaux de re-

venus. Cette double logique doit être réintroduite dans les programmes sociaux de soutien aux familles.

Depuis déjà les années 1980, le gouvernement fédéral s'en est détourné et a transformé des programmes sociaux universels (les allocations familiales) en régimes d'assistance (les prestations fiscales pour enfants).

Parce qu'il n'y a plus d'argent, les parents «riches» n'auraient plus besoin du soutien de la société. Mais qui sont ces «riches» parents? Seules les familles où deux parents travaillent au salaire minimum ont droit aux pleines prestations fiscales pour enfants. Ce sont les familles de la classe moyenne

(environ 45 000 \$ à 60 000 \$ de revenu familial) qui paient le plus cher pour leurs frais de garde, trop «riches» pour bénéficier d'une aide financière et trop «pauvres» pour profiter pleinement de la valeur des déductions fiscales.

### Il y a péril en la demeure!

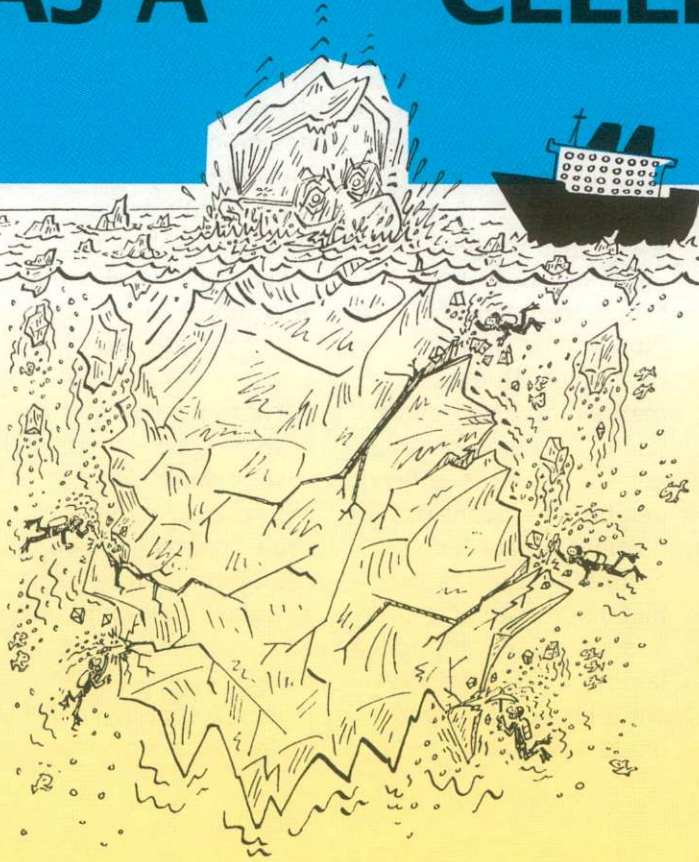
Le gouvernement libéral souhaite réduire les prestations fiscales pour enfants à la dimension la plus minimale possible d'un régime d'assistance. Les projets fédéraux en matière d'assurance-chômage et d'éducation postsecondaire vont dans le même sens. En coupant le soutien aux institutions d'enseignement, celles-ci devront augmenter substantiellement les frais de scolarité. Un régime de prêts à remboursement en fonction du revenu ne pourra compenser pleinement. Le niveau d'endettement des jeunes augmentera. Plusieurs n'auront plus les moyens de poursuivre leurs études. Le gouvernement fédéral propose aussi de tenir compte du revenu personnel ou familial dans l'accessibilité ou le niveau des prestations d'assurance-chômage. On souligne qu'environ 40 % des prestataires font partie de familles dont le revenu est de 50 000 \$ ou plus. À un tel niveau de revenu familial, sans prestations d'assurance-chômage, ces familles glisseront vers la pauvreté.

Il est temps d'en finir avec cette logique qui crée deux classes de personnes: celles qui paient des impôts et celles qui reçoivent du soutien.





# OUI À UNE RÉFORME, MAIS PAS À CELLE-LÀ !



**D**ans le présent débat, la CEQ, la CSN et la FTQ conviennent que le système actuel de protection sociale est à la croisée des chemins et que son réaménagement est rendu nécessaire afin de répondre aux nouveaux besoins sociaux apparus dans la foulée de la restructuration économique. Trop de gens passent au travers des mailles d'un filet de sécurité qui s'effiloche dangereusement. D'autres, fort nombreux, n'ont plus le minimum de formation requis pour s'insérer socialement. Notre filet de sécurité doit absolument redevenir un tremplin pour les centaines de milliers de nos concitoyennes et concitoyens qui sont toujours en quête d'un bon emploi. Mais voilà, peut-on espérer que les solutions préconisées par le ministre Axworthy atténuent l'insécurité économique qui afflige une part grandissante de la population ?

Il apparaît d'ores et déjà clair que le gouvernement libéral a commencé à réformer le système de protection sociale en poursuivant sur la lancée des mesures adoptées par le gouvernement qui l'a précédé. De toute évidence, il préconise une

vision sélective plutôt qu'universelle de la sécurité sociale. À cet égard, sa proposition concernant les prestations fiscales pour enfants est aussi éloquente qu'inacceptable. Elle équivaudrait à appauvrir les familles à revenu moyen sans vraiment soulager la misère des plus démunis.

Concernant l'assurance-chômage, le ministre Axworthy propose de changer l'appellation du régime pour celle d'assurance-emploi. L'image est belle, la formule résolument positive. Mais quoi qu'en dise le ministre, couper dans l'admissibilité ou dans les bénéfices de l'assurance-chômage aurait nécessairement comme conséquence d'accroître les inégalités sociales tout en transférant aux provinces,

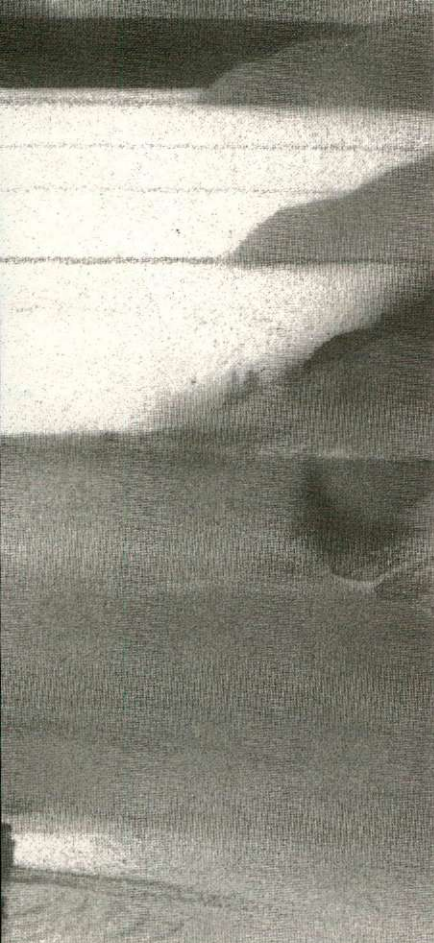
sans les moyens correspondants, la charge d'aider les personnes exclues du régime.

Il est illusoire de penser qu'on puisse réduire durablement le déficit en sabrant bêtement dans la protection sociale. Même si, à court terme, cette stratégie de type comptable entraîne une diminution de dépenses publiques, elle ne peut que déboucher à long terme sur des coûts économiques et sociaux de loin supérieurs aux gains réalisés. Sur ce terrain, le refus de la part du gouvernement d'envisager une réforme majeure de la fiscalité compromet grandement les chances d'assainissement des finances publiques. Le temps est venu d'arrêter de sabrer dans les dépenses sociales et d'examiner la colonne des revenus !

Enfin, à l'aube du débat concernant le statut politique du Québec, il faut dénoncer la vision nettement centralisatrice qui traverse l'ensemble du projet Axworthy. Certes, le gouvernement fédéral reconnaît que la plupart des programmes sociaux relèvent de la compétence des provinces. Mais c'est plus fort que lui, il ne peut s'empêcher de vouloir tout contrôler par le biais de son pouvoir de dépenser.

La CEQ, la CSN et la FTQ estiment au contraire que le fédéral devrait préconiser une plus grande décentralisation dans le cas de provinces désireuses de rapatrier certains leviers clés de la protection sociale. Au Québec, cette volonté s'exprime de façon dominante depuis longtemps, ce que reflète d'ailleurs le consensus de tous les acteurs sociaux à l'effet de récupérer ici l'entière maîtrise d'oeuvre des programmes de formation. Or sur cet aspect, le projet fédéral se situe à des années-lumière des revendications légitimes du Québec. Une autre bonne raison de s'opposer à cette réforme irrecevable.





**Jocelyne Lafortune, du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Ramada-Inn Centre Ville, à Montréal, a apprécié au plus haut point les trois jours du colloque. «Je constate que la CSN prend les grands moyens pour forcer les employeurs à parler le même langage que nous. Je me sens mieux outillée pour discuter avec mon employeur et mettre en application ce que j'ai appris ici», nous a-t-elle dit.**

réussite de ce colloque sont appelés à connaître un grand succès auprès de l'ensemble des intervenants dans l'industrie du tourisme.

Ainsi, les deux répertoires publiés à cette occasion, qui

sont l'un et l'autre des premières en cette matière, représentent une contribution majeure de la centrale pour la vitalité de ce secteur à haute intensité d'emploi.

Un premier répertoire de 130 pages contient toute l'information disponible en matière de formation en tourisme au Québec et des programmes d'aide à l'intention des entreprises et des individus.

Dans le second, de 80 pages celui-là, on trouve l'ensemble des intervenants touristiques au Québec, aussi bien gouvernementaux qu'associatifs et autres.

#### **Poursuivre**

Dans la foulée de ce colloque, la CSN et la Fédération du commerce ont annoncé qu'en collaboration avec Tourisme Québec, on produirait un modèle intersectoriel sur l'impact du tourisme dans les régions. L'objectif serait d'en dévoiler les résultats en mai prochain, à l'occasion de la Semaine du tourisme.

en respectant l'environnement et les ressources naturelles. Pour la CSN, le développement de la main-d'oeuvre, sa valorisation, sa formation et son perfectionnement doivent devenir des préoccupations de tous les instants; ils sont le gage de services de qualité pour l'industrie touristique. Un sondage réalisé auprès des membres de la CSN, et dont les résultats ont été dévoilés au cours du colloque, indique que

le besoin en formation est fortement ressenti et souhaité par les travailleuses et les travailleurs de l'industrie du tourisme.

Pour protéger adéquatement les biens collectifs, la CSN entend dénoncer toute forme de privatisation des parcs provinciaux et des réserves fauniques. De même, elle s'engage à travailler, dans les régions, avec tous les intervenants du milieu touristique. Le président de la centrale a profité de l'occasion pour annoncer que la plate-forme de revendications en matière de droit d'accès aux loisirs, vacances et tourisme social, adoptée par la CSN en 1983, serait mise à jour. Pour réaliser les divers objectifs identifiés à l'occasion du colloque, on a proposé la mise sur pied à la CSN d'un Collectif sur le tourisme.

Il importe de souligner l'importance de la collaboration apportée par des chercheurs et des professeurs de l'Université du Québec à Montréal dans l'organisation de ce colloque. Du côté syndical, on compte bien faire en sorte que cette collaboration se développe sur une base permanente.

#### **Des travailleurs outillés**

On estime que les outils qui ont été mis au point pour la



#### **Au Mont-Tremblant**

**Pierre Houle et Maurice Simard, du Syndicat des employés du Mont-Tremblant, ont fort apprécié le colloque. «Notre principal problème, insistent-ils pour dire, c'est le manque de formation. Nous sommes en train de négocier un programme présentement», nous ont-ils confié. Ils sont fiers de rappeler que leur établissement a remporté un trophée en 93 pour l'accueil à la clientèle. «Ce sont nos membres qui ont remporté cet honneur», dit Pierre Houle. Maurice Simard ajoute que «le jour où on va pouvoir assoir tous les employeurs à une même table, dans une région, on va pouvoir enfin faire quelque chose».**

## **Un grand appétit pour la formation**



**Sylvie Gagnon, de l'UQAM**

**P**armi les nombreuses études rendues publiques à l'occasion du colloque, l'une des plus révélatrices est certainement celle faisant état d'un sondage réalisé sous la direction de Sylvie Gagnon, de l'UQAM, auprès de 351 travailleuses et de travailleurs de cette industrie.

Le premier constat, c'est que s'il y a appétit à pousser une formation, l'offre n'est pas à la hauteur puisque moins d'une personne sur quatre a suivi des activités de formation offertes par l'employeur. De ce nombre, 87% des personnes interrogées se sont dites satisfaites de la formation reçue.

Dans 65% des cas, cette formation est donnée en dehors des heures normales de travail et dans 80% des cas, les employeurs en assument les frais.

À cet égard, la responsable de la Direction du support aux régions et de la gestion du réseau de la Société québécoise de la main-d'oeuvre, madame Francine Bélanger, a fait état de l'implantation d'un Régime d'apprentissage qui permet d'acquérir la maîtrise d'un métier en milieu de travail, sous la direction de personnes exerçant avec compétence ce métier. Déjà, en moins de six mois, 160 cuisiniers ont été formés de cette manière et on offrira sous peu une formation semblable à des pâtisseries.



# Qui c'est qui écope, encore? C'est nous autres!

La croissance économique des récentes années est surtout le résultat des baisses de salaires, des licenciements collectifs et du *cheap labor* forcé qui occupe des emplois précaires.

Par Maroussia Kishka



**Pierre Paquette:**  
«La stratégie des entreprises en est une à courte vue qui est vouée à l'échec.»

Pendant longtemps, croissance économique et emploi allaient de paire. Mais ce n'est plus vrai. Plus de la moitié des emplois créés au Québec dans les années 80, soit 256 000, ont disparu durant la récession et la croissance de la production des biens et services que nous connaissons depuis 1993 laisse dans son sillage un taux de chômage élevé. «Nous vivons une mutation profonde. Si nous ne faisons pas d'autres choix, nous allons vers une forme de sous-développement», a affirmé Pierre Paquette, le secrétaire général de la CSN, à une rencontre tenue le 12 novembre et où quelque 300 représentants des fédérations et des conseils centraux étaient réunis pour examiner la crise de l'emploi.

Les gouvernements et le milieu des affaires affirment que le Canada est le pays qui crée actuellement le plus d'emplois, comparativement aux sept pays les plus industrialisés. À leur avis, si le taux de chômage ne baisse pas, c'est parce que

la reprise économique incite beaucoup de gens à retourner sur le marché du travail. «Or, souligne Pierre Paquette, on oublie que, dans les années 60 et 70, l'arrivée massive des jeunes et des femmes sur le marché du travail ne s'est pas tra-



Manifestation contre la pauvreté, à Montréal en mars dernier.

duite par des taux de chômage élevés. Aujourd'hui, la croissance économique est surtout alimentée par les gains de productivité.»

## Plus, avec moins de monde

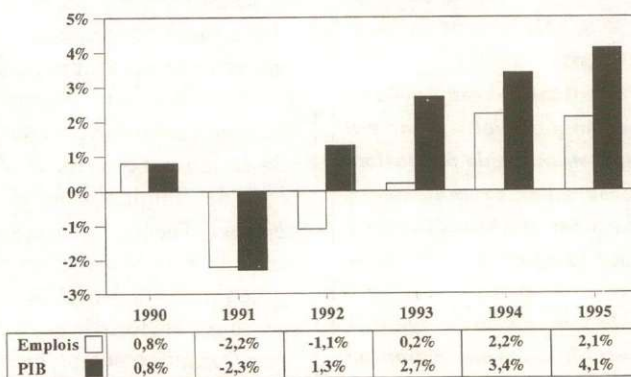
Au cours des dernières années, les entreprises se sont en effet restructurées et rééquipées pour produire plus avec moins de monde au travail. Pour faire face à la concurrence, elles ont diminué le coût de leur main-d'oeuvre en licenciant, en baissant les salaires et en créant des emplois précaires. «Une stratégie à courte vue qui est vouée à l'échec», affirme Pierre Paquette.

À son congrès de juin, la CSN a adopté un plan de relance global pour mieux définir le rôle de l'État comme outil de développement, établir une meilleure coordination entre les politiques sectorielles et régionales, améliorer les mesures de formation, de recyclage et de partage du travail, et entreprendre une réflexion sur le développement de nouveaux

Alors que la production augmentait de 4% de 1991 à 1993, le nombre d'emplois diminuait de 1% à cause, entre autres, des restructurations des entreprises et des gains importants de productivité. De 1993 à 1995, l'emploi augmentera sans doute, mais à un rythme beaucoup moindre (4,3%) que la production (7,6%).

## UNE REPRISE PAUVRE EN EMPLOIS

Évolution de l'emploi et du PIB réel  
Québec, 1990-1993 et prévisions 1994-1995



Source: Caisse de dépôt et de placement; Statistique Canada



# Partout, partout, partout

## Il faut investir tous les champs d'intervention pour faire avancer nos revendications.

créneaux d'emplois à caractère social (les garderies, par exemple). Une stratégie claire mais qui nécessite de poursuivre la réflexion dans plusieurs domaines, notamment sur la nécessité de revoir la conception dominante de la compétitivité.

«*Nous-mêmes, dit-il, nous avons une vision guerrière de la compétitivité. Nous parlons souvent de s'attaquer à des marchés. Nos entreprises sont en concurrence les unes avec les autres, nos régions entre elles et notre pays avec les autres pays.*»

### Un cercle vicieux

Or, cette perspective guerrière a ses limites puisque la compétitivité n'améliore plus les conditions de vie et de travail. On produit de plus en plus de biens et de services, mais le pouvoir d'achat n'augmente pas, avec le résultat que les gens ne peuvent consommer tout ce qui est produit.

Il y a donc une surcapacité de production, ici comme ailleurs, ce qui fait baisser les prix. Et quand les prix baissent, pour demeurer compétitif à court terme, on baisse les salaires et les conditions de travail. Un cercle vicieux qui aboutit à un cycle de dépression économique.

«*Comme mouvement syndical, souligne Pierre Paquette, il faut remettre sur la table tout l'aspect de la coopération, autant au niveau régional que sectoriel, tout comme aux niveaux national et international. Si on ne s'impose pas de nouvelles règles à tous les niveaux, nous allons connaître des problèmes pendant de nombreuses années encore.*»

Le développement de l'emploi exige des conseils centraux et des fédérations des secteurs public et privé d'élargir de plus en plus leurs champs d'intervention au-delà de la négociation traditionnelle des conventions collectives. Ils doivent innover, tisser de nouveaux liens et explorer de nouveaux lieux de concertation. Une démarche qui s'apprend sur le tas mais que tous trouvent essentielle. C'est ce qui se dégage de la table ronde organisée dans le cadre de la rencontre inter-organismes du 12 novembre.

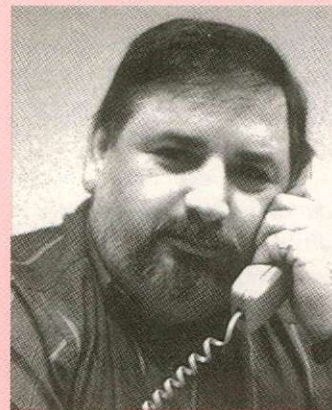
Ainsi, dans les régions, les présidents des conseils centraux de Sherbrooke et du Bas St-Laurent, Janvier Cliche et Solange Tremblay, ont souligné qu'ils sont de plus en plus impliqués dans des comités de concertation où des représentants du milieu municipal, du milieu des affaires et d'organismes communautaires siègent également. En Estrie, par exemple, le Conseil régional de développement (CRD) a mobilisé la région autour d'enjeux cruciaux pour l'emploi. «*Le CRD a été un acteur majeur pour l'implantation de l'usine de Domtar à Windsor. Aujourd'hui, nous mobilisons la région pour le maintien des liaisons ferroviaires*», souligne Janvier Cliche, qui préside également ce conseil régional de développement.



Janvier Cliche, président du Conseil central de l'Estrie et du Conseil régional de développement.

### Dans les fédérations du privé

Du côté des fédérations du secteur privé, les lieux d'intervention se multiplient aussi. À la Fédération de la métallurgie, en plus de rechercher, au moment de la négociation des conventions collectives, des mesures pour stimuler l'emploi, les syndicats s'impliquent activement dans des processus de réorganisation du travail, dans des comités d'amélioration des normes de qualité des produits, et dans des comités sectoriels paritaires qui ont pour mandat d'étudier les nouveaux créneaux de développement, les besoins de main-d'oeuvre et de formation, et bien d'autres questions. «*On a parfois des débats houleux avec les employeurs, mais on apprend à travailler ensemble*», précise Philippe Tremblay, directeur de la Fédération de la métallurgie.



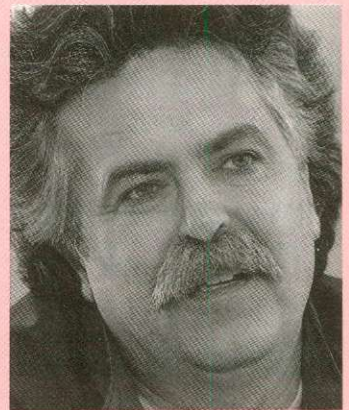
Philippe Tremblay, directeur des services de la Fédération de la métallurgie.

Afin de mieux s'outiller et accroître la crédibilité des syndicats, la Fédération du commerce a de son côté organisé cette année deux colloques, l'un sur l'industrie agro-alimentaire et l'autre sur le tourisme (voir pages 8-9).

### Dans le secteur public

Dans le secteur public, là aussi les syndicats doivent élargir leur champ d'action pour faire avancer leurs revendications. Ainsi, dans le monde de l'éducation, en plus des négociations qui doivent s'amorcer, la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec a indiqué qu'elle veut participer activement à la préparation des États généraux de l'éducation qu'a promis le gouvernement pour l'an prochain.

Dans le réseau de la santé et des services sociaux, «*on va devoir se poser des questions, y aller région par région*», affirme de son côté le président de la Fédération des affaires sociales, Sylvio Robinson. À son avis, les syndicats devront faire de bonnes analyses des besoins s'ils veulent concilier la défense des services publics et le maintien de l'emploi avec l'appui de la population.



Sylvio Robinson, président de la Fédération des affaires sociales.



## EN APPUI AUX GRÉVISTES D'OGILVIE

### Boycottons la farine Five Roses!

La présidente de la Fédération du commerce de la CSN, Lise Poulin, a profité d'une manifestation d'appui aux grévistes de la minoterie Ogilvie, le 16 novembre, pour lancer le boycottage de la farine Five Roses, l'une des marques vedettes de cette compagnie.

Prenant la parole devant près de 400 congressistes du Conseil central du Montréal métropolitain qui ont répondu à l'appel de leur président, Arthur Sandborn, en manifestant devant la minoterie de la rue Mill sur l'heure du dîner, Lise Poulin a déclaré: «Si les politiciens en place à Ot-



tawa ont le moindre respect pour les syndiqué-es du Québec, ils doivent le démontrer en votant au plus vite une loi anti-scabs dans le Code canadien du travail.» Puis, pointant ceux siégeant à l'Assemblée nationale à Québec, elle les a aussi invités «à mon-

trer leur respect pour les travailleuses et travailleurs du Québec en exerçant des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il adopte des mesures anti-scabs, comme celles adoptées au Québec.» À quelques temps des Fêtes, Lise Poulin a incité les manifestant-es à convaincre un ou deux de leurs proches «à ne pas acheter de farine Five Roses pour faire vos gâteaux, pâtés et tourtières.»

Rappelons que la minoterie Ogilvie, acquise par la compagnie américaine Archer Daniels Midland Company en mai 1992, poursuit sa production avec des bri-



### SOIRÉE DE SOLIDARITÉ

14 DÉCEMBRE • 19 HEURES

CÉGEP MAISONNEUVE (2,700 BOURBONNIÈRE)

ARTISTES INVITÉS • RENSEIGNEMENTS: 598-2087

seurs de grève. Les relations de travail dans les minoteries relèvent du Code canadien du travail, lequel ne contient pas de dispositions empêchant les employeurs d'embaucher des scabs. Les travailleurs d'Ogilvie sont en lutte depuis le 6

juin pour protéger leurs droits syndicaux et leurs emplois.

L'employeur et le syndicat se sont rencontrés le 30 novembre et le premier décembre en présence du conciliateur Roch Saint-Hilaire.

M.C.

## 6 décembre en blanc

Le 6 décembre, la CSN invite ses membres à porter un ruban blanc, devenu le symbole de la non-violence à l'endroit des femmes. La CSN souscrit également à la déclaration commune de femmes, de groupes de femmes et d'organisations syndicales sur le sujet, et qui se lit comme suit:

«Le 6 décembre 1989 restera pour toujours inscrit dans notre histoire. Quatorze jeunes femmes ont perdu la vie à l'École polytechnique de Montréal, tombant sous les balles d'un meurtrier qui en voulait aux femmes. Cinq ans plus tard, il faut se rappeler: des familles dévastées et de leur douleur, de la tristesse et de la colère qui nous ont envahis, tous et toutes autant que nous sommes.

«Ce tragique événement a secoué la société dans son ensemble. Il a révélé, sans équi-

voque, que les femmes sont des cibles de la violence. Dans le quotidien, au travail, à la maison, sur la rue, le jour comme la nuit, en temps de paix ou de guerre, peu importe la région ou le pays.

«À l'initiative d'individus, de groupes ou d'organismes publics et gouvernementaux, de nombreuses mesures ont vu le jour pour dénoncer et contrer cette violence infligée aux femmes. Mais nous savons qu'elle existe toujours.

«Chaque personne doit ouvrir les yeux et refuser les diverses manifestations de la violence faite aux femmes, tant dans les petits gestes que dans les grands. Il faut aussi collectivement s'engager à bâtir un monde non violent. Le 6 décembre 1989 ne doit plus jamais revenir.

«On se souvient aujourd'hui... pour changer.» T.J.

## GRANDE-BALEINE

### Sage décision

La décision du premier ministre Jacques Parizeau de mettre sur la glace le projet Grande-Baleine est une sage décision, a commenté la CSN.

Des études tendent à confirmer que les installations hydroélectriques actuelles ou en construction suffisent amplement à la demande. «Dans ce contexte, la décision du premier ministre est respectueuse de nos moyens, a dit le président de la CSN, Gérald Larose. D'autant plus que le projet Grande-Baleine comportait trois défis dont les éléments restaient encore à être démontrés: la rentabilité du projet, l'évaluation des impacts environnementaux, et une entente négociée avec les autochtones habitant la région touchée par le projet avant que ne débutent les travaux.»

Si la CSN est favorable au développement de projets hy-

droélectriques tel Grande-Baleine, elle croit cependant essentiel que certaines conditions soient réunies. Dans le cas de Grande-Baleine, la CSN a notamment revendiqué une commission d'enquête afin d'étudier, entre autres, la croissance de la demande, la rentabilité du projet, l'impact qu'auraient eu sur l'emploi des scénarios alternatifs.

La CSN souhaite que le gouvernement saisisse l'occasion pour mettre à l'épreuve d'autres stratégies en matière de développement d'électricité. «Il importe que le gouvernement privilégie des choix énergétiques, et d'autres projets de type TGV, qui contribuent à la création du plein emploi au Québec et qui s'inscrivent dans une perspective de développement durable», conclut le président de la centrale. T.J.



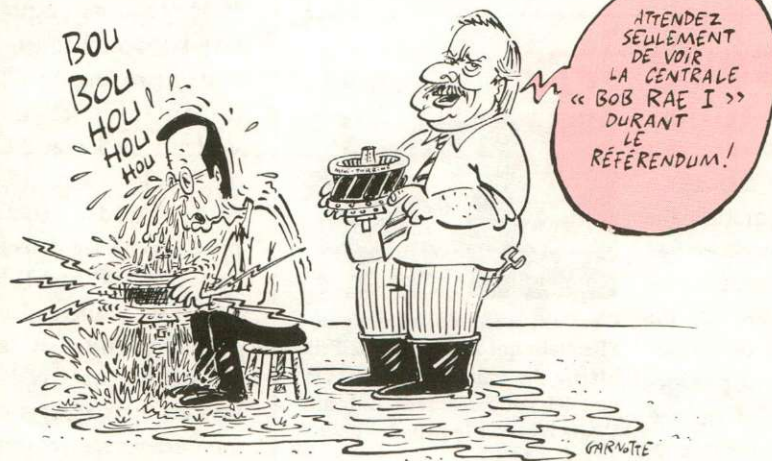
## Grève au marché Métro de Varennes

Les 24 syndiqué-es du marché Métro situé sur la rue de l'Aqueduc à Varennes ont déclenché la grève générale le 17 novembre. Ils espèrent ainsi amener leur employeur, M. Jean-Yves Pepin, à négocier de bonne foi le renouvellement de leur convention collective, échue depuis le 16 février 1994. Leurs principales revendications concernent l'amélioration générale des conditions de travail, la reconnaissance du syndicat CSN et le respect de l'ancienneté. Le président du syndicat, Jean Néfossé, a souligné à *Nouvelles CSN* que les travailleuses et travailleurs de son groupe ont joint les rangs de la CSN en décembre 1993, insatisfaits qu'ils étaient des services offerts par leur ancien syndicat indépendant.

M.C.

AUX LARMES, CITOYENS!!

GRANDE-BALEINÉ EST ABANDONNÉE AU PROFIT DE  
MINI-CENTRALES PERSONNELLES:



## TROIS-RIVIÈRES

### L'employeur fait des siennes

Après l'échec de la conciliation et de la médiation, le ministère du Travail a confié à M. Jean-Pierre Tremblay le délicat mandat d'arbitrer la première convention collective à la Résidence de Sienna, un centre d'accueil privé de la rue Audet, à Trois-Rivières.

Après avoir connu des abolitions de postes, le congédiement d'un salarié et la remise de leur travail à la cuisine et à l'entretien à la sous-traitance, les 24 syndiqué-es ont exprimé leur ras-le-bol par des débrayages,



qu'ils ont effectuées entre le 26 octobre et le 9 novembre. Depuis le retour au travail, ordonné par le Conseil des services essentiels, la situation s'est encore détériorée avec le congédiement des trois membres de l'exécutif. De plus, à peine huit employé-es, sur une possibilité de 24, travaillent encore au centre d'accueil.

Les syndiqué-es ren-

contreront le nouveau député péquiste de Maskinongé, M. Rémy Désilets, afin de lui faire valoir leurs intérêts, ainsi que ceux des bénéficiaires, dont certains sont en perte d'auto-

## SECUR

### Pour une véritable enquête

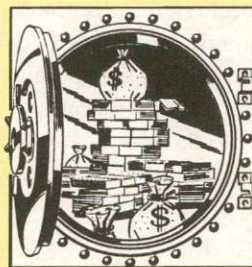
«Au Québec, aujourd'hui, n'importe qui peut s'improviser transporteur de valeurs ou d'argent et concurrencer les entreprises établies dans le domaine. Cette concurrence, en l'absence de réglementation, exerce une pression à la baisse sur les conditions de sécurité, ce qui a pour effet de mettre en péril la vie des employés et celles des citoyens et citoyennes.»

C'est ce qu'a déclaré François Juneau, secrétaire général de la Fédération des employé-es de services publics de la CSN, à laquelle est affilié le syndicat des employés de la compagnie Secur, en réclamant du même souffle une véritable enquête du coroner suite au vol à main armée qui a causé la mort de Richard Lavallée, le 22 novembre.

C'est le troisième employé de Secur abattu de-

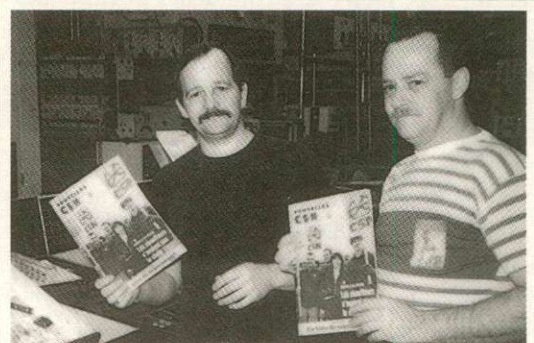
nomie.

La Résidence appartient à un chirurgien de Saint-Jérôme, M. Jocelyn Lebel, et à un homme d'affaires de Drummondville, M. Pierre Genest. M.C.



clame de plus de la CSST qu'elle procède à un examen de l'ensemble des opérations de la compagnie et qu'un programme de formation soit élaboré entre l'employeur et les syndicats du secteur. Elle demande également au ministre de la Sécurité publique Serge Ménard qu'il instaure une réglementation du transport des valeurs applicable à toutes les entreprises du genre.

J.-P.P.



### De l'argent pour Nouvelles CSN

*Nouvelles CSN* est au nombre des publications qui ont permis à l'imprimerie L'Éclaireur de Beauceville, propriété de Québecor, de remporter quatorze prix — un prix d'or, quatre prix d'argent, trois prix de bronze et six mentions honorables — au 12e Gala Gutenberg. C'est le numéro 359 de *Nouvelles CSN*, daté du 8 avril 1993, qui a été épinglé d'un prix d'argent.

Ce gala, du nom de l'inventeur de la presse à imprimer, a été organisé sous l'égide des Artisans des arts graphiques de Montréal, qui regroupe quelque 300 membres. Depuis 12 ans, il honore le travail des artisans québécois dans l'un ou l'autre des secteurs des arts graphiques tout en célébrant la qualité de leur présence au Québec et à l'extérieur.

Imprimerie Québecor L'Éclaireur compte une équipe de plus de cent travailleurs et travailleuses syndiqués à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt de la CSN. Spécialisée dans l'édition de livres à petit et moyen tirage, cette imprimerie compte bientôt sur de nouveaux investissements qui lui permettront de concrétiser le développement de nouveaux marchés aux États-Unis et en Ontario. L'Éclaireur imprime *Nouvelles CSN* depuis 1991, notamment grâce à l'équipe de pressiers dont on aperçoit deux membres sur la photo: Gilles Gervais et André Toulouse.

De la part de toute l'équipe de *Nouvelles CSN*, félicitations et remerciements pour la qualité de leur travail et leur fiabilité.

T.J.





## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

### Dernier appel

**A**vez-vous mis sur pied une activité de promotion du français en 94? Francisé de l'informatique ou des technologies de production? Organisé un cours de perfectionnement



C'est le syndicat de l'hôtel Reine-Elizabeth qui avait gagné le Prix Mérite du français en 1993. On voit ici son président Antonio Vitale recevoir le prix des mains de Gérald Larose.

en français, rédigé des chroniques linguistiques dans votre journal syndical? Organisé une campagne de promotion, un colloque, une conférence, une activité d'animation ou un concours sur l'utilisation et la qualité du français au travail? Mis en oeuvre un programme d'implantation terminologique, publié un lexique, ou encore un vocabulaire? Réalisé une activité importante au cours de la Semaine du français 1994?

Si c'est le cas, vous pouvez être admissible au concours du Mérite du français 1994, organisé par l'Office de la langue française. Vous avez jusqu'au 20 décembre pour présenter votre candidature. Si celle-ci est retenue par le jury de sélection, c'est votre président, en chair et en os, qui vous remettra votre trophée, au cours d'une cérémonie qui se déroulera au printemps.

Par ailleurs, le 16 décembre est la date limite pour présenter à l'office une demande de subvention vous permettant de mettre sur pied tout projet de ce genre en 95.

Si cela vous intéresse, vous êtes priés de communiquer avec votre conseillère à la francisation, dans les plus brefs délais, afin de vous procurer le formulaire requis.

Jacinthe Pilon (514) 598-2168

## CONDITION FÉMININE

### Du pain sur la planche

**Du** boulot, le nouveau comité de la condition féminine de la CSN n'en manquera pas. Parmi les objectifs 1994-95 du comité, la question de l'emploi occupe une place prépondérante. À travers les dossiers sur l'organisation du travail, le développement régional de même que le développement de nouveaux em-

plois notamment, on verra à mieux intégrer les dimensions qui sont plus spécifiques aux femmes. D'autre part, on s'implique dans «La marche des femmes», qui aura lieu au printemps 95, un événement dont on entendra beaucoup parler puisque cette marche, organisée à l'initiative de la Fédération des fem-

mes du Québec, regroupe une large coalition de groupes de femmes et d'organisations syndicales. Cette marche, qui s'étendra sur dix jours, a pour objectif de dénoncer la situation de pauvreté faite aux femmes.

Les nouvelles membres du comité de la condition féminine sont: Mireille Bénard, Manon

Bouchard, Lyne Garon, Pauline Gauthier, Lise Gratton, Raymonde Leblanc, Claire-André Lelerc, Madeleine Lepage, Lyne Maltais, Phyllis O'Duyer, Ghislaine Patry-Buisson, Jocelyne Tardif. La présidente du comité est Denise Boucher.

T.J.

# BIENVENUE

### Nettoyage au Saguenay-Lac-Saint-Jean

D'abord, ce furent les 36 travailleuses et travailleurs de Servac S.L., à Alma, Jonquière et La Baie. Il s'agit d'une entreprise spécialisée dans le nettoyage industriel, la gestion des matières dangereuses, l'entretien des réseaux d'égouts et les interventions d'urgence lors de déversements terrestres ou maritimes, etc. Le dépôt de cette requête en accréditation CSN a été fait en juin.

Comme c'est souvent le cas en matière d'organisation, cette décision des gens de Servac a inspiré d'autres travailleurs qui oeuvrent dans le même domaine: ceux de la compagnie Protec — ils sont 26 — qui viennent tout juste de déposer leur propre requête en accréditation. Pour ce faire, ils ont dû démissionner de l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde, local 791, une des unions américaines de la FTQ. Largement insatisfaits des services fournis par celle-ci, cette opération ne fut, semble-t-il, pas très lourde à réaliser, 90% des personnes concer-

nées ayant fait le saut.

Les deux groupes seront affiliés à la Fédération des employés de services publics de la CSN.

### Patachou

À Ville Mercier, sur la Rive-sud de Montréal, les douze travailleuses de la garderie Patachou ont rejoint les rangs de cet important secteur à l'intérieur de la CSN et de sa Fédération des affaires sociales.

J.-P. P.

salarié-es de l'entretien, des 50 du Keno, ainsi que des 30 du salon VIP. Ces cinq groupes ont donc rejoint les quelque 50 salarié-es du comptage et de la chambre forte, qui ont adhéré à la CSN au début du mois de septembre.

La CSN est la première centrale syndicale à être reconnue dans les casinos du Québec. Le syndicat regroupant les 400 employé-es de Resto Casino inc, une autre fi-



### Casino

La CSN a déposé quatre nouvelles requêtes en accréditation auprès du ministère du Travail, dans la semaine du 14 au 18 novembre, afin de représenter quelque 605 autres employé-es du Casino de Montréal. Il s'agit des 200 agents du département de «surveillance-sécurité physique», des 175 employé-es des caisses, des 150

liale à part entière de Loto-Québec, a en effet été accrédité par le ministère du Travail, le 25 octobre.

L'arrivée de ces cinq groupes de salarié-es porte à 1,055 le nombre de travailleuses et de travailleurs à l'emploi du Casino de Montréal qui ont adhéré à la CSN depuis l'amorce de la campagne de recrutement, en octobre 1993. M.C.

Faites lire  
Nouvelles CSN  
Notre  
prochaine  
parution:  
5 décembre



## Une convention collective d'un an

C'est à l'unanimité que les 75 employé-es de la Rôtisserie Saint-Hubert de Candiac, sur la Rive-sud de Montréal, ont donné tout récemment leur aval à une convention collective d'une durée d'un an, du premier août 1994 au 31 juillet 1995. L'entente intervenue a permis d'améliorer sensiblement les clauses normatives, notamment en ajoutant un congé férié supplémentaire, en améliorant la formule de confection des horaires de travail et la prise des congés parentaux sans solde avec droit de retour, ainsi qu'en permettant la prise

de quatre semaines de vacances après dix ans de service, etc. La nouvelle convention collective prévoit aussi la reconnaissance des couples de même sexe en leur garantissant les différents avantages sociaux prévus à la convention collective. Dans la foulée des revendications mises de l'avant par la CSN afin d'obtenir la transparence économique et de voir si les décisions administratives ne mettent pas en péril l'avenir de l'entreprise, le syndicat a obtenu le droit de prendre connaissance des états financiers du restaurant. Enfin, côté salarial, l'em-



ployeur versera un montant forfaitaire rétroactif de dix cents l'heure, auquel s'ajoute un autre montant de \$200 pour les salariées au maximum de leur échelle salariale.

M.C.



faut s'y préparer



Jour béni entre tous pour les uns, échéance maudite ou tout au moins inquiétante pour les autres, le gong de la retraite finit toujours par sonner tôt ou tard.



La CSN veut aider ses membres à franchir cette étape en toute sérénité, et même à en faire une portion «hyper capotante» de leur vie. Elle pense en effet qu'il est important pour les travailleurs et les travailleuses de maîtriser cette situation de vie différente qu'est la retraite, de la préparer, de planifier des activités nouvelles, mûrir des projets.



C'est pourquoi elle a conçu et offre aux membres, avec le concours de professeurs spécialisés du cégep Marie-Victorin, une session intitulée «Préparation à la retraite».

Ces sessions sont organisées par votre conseil central, en fonction de la demande. C'est-à-dire qu'il vous faut d'abord contacter le responsable de votre syndicat pour lui signifier votre intérêt à participer à une telle session. Celui-ci devra alors transmettre les informations nécessaires à votre conseil central et négocier avec votre employeur sa contribution financière.

Au programme de la session, entre autres: la planification financière de la retraite, ses aspects juridiques, la dimension «santé» de cette période de notre vie, l'aménagement du temps dont on dispose soudain, etc.

Un dépliant contenant plus de détails est disponible à votre conseil central (ou le sera très bientôt): n'hésitez pas à le demander.

J.-P. P.



## Montréal vu par les itinérants

Dans le cadre du vingtième anniversaire du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), la population est invitée à se rendre en grand nombre à une exposition de photographies de Montréal prises par des itinérant-es de la métropole, du 25 novembre au 8 décembre, au 1175 rue Ontario Est.

Depuis sa fondation, en 1974, le Réseau d'aide s'est fixé plusieurs objectifs, dont ceux d'assurer l'accessibilité aux services publics et de qualité aux itinérant-es, briser leur isolement, favoriser l'entraide, leur offrir de la formation continue, promouvoir leurs droits et leurs intérêts, etc.

Regroupée depuis 1992 autour de la devise «Rien dans les mains, rien dans les poches, un journal dans la tête», l'équipe du journal *L'Itinéraire* est composée à 50% d'ex-itinérants, d'ex-toxicomanes et de toxicomanes.

M.C.

## ÉQUITÉ SALARIALE

### Les suites de 89

Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) vient de signer une entente avec le gouvernement qui permet à ses membres d'obtenir des correctifs salariaux, à l'instar de ceux obtenus par les autres organisations syndicales depuis 1989.

Cet accord fait suite à la négociation du secteur public de 1989, alors que le SFPQ avait signé une lettre d'entente prévoyant la poursuite des travaux en comité conjoint sur les relativités salariales.

Rappelons que la CSN a, pour sa part, obtenu des correctifs salariaux pour plusieurs catégories de personnel, hormis les professionnels, lors des négociations de 1989. Et en décembre 1993, la CSN obtenait des correctifs pour les professionnels.

J.R.



**P**our une onzième année consécutive, la CSN entreprend sa *Campagne de paniers de Noël* auprès de ses membres et syndicats affiliés afin d'agrémenter quelque peu la période des Fêtes de nos 1,389 membres en grève ou en lock-out.

**C**ontribuer à cette campagne constitue un geste concret de solidarité qui, en plus de donner à notre action syndicale toute sa dimension humaine, est grandement apprécié par ceux et celles qui en bénéficient.

**N**otons que les montants ainsi recueillis viennent s'ajouter aux prestations régulières du Fonds de défense professionnelle de la CSN. L'an dernier, \$25,000 supplémentaires ont été versés aux grévistes et lock-outés grâce à la *Campagne des paniers de Noël*.



## LES SYNDICATS EN CONFLIT

- Syndicat national catholique des employé-es des institutions religieuses de Saint-Hyacinthe: Mont Sacré-Coeur à Granby;
- Syndicat des employés de Ridge Nassau (Montréal);
- Syndicat national des employés d'Ogilvie (Montréal);
- Syndicat des travailleuses et des travailleurs des scieries (Scierie Réal Grondin en Beauce);
- Syndicat des travailleuses et travailleurs chauffeurs de la STCUQ (Québec);
- Syndicat de la Résidence l'Émeraude (Saguenay-Lac-Saint-Jean);
- Syndicat national des travailleurs de Roberval;
- Syndicat national des employé-es de bureau de GEC-Alsthom Électromécanique (Tracy);
- Syndicat des travailleurs horaires de GEC Alsthom Électromécanique (Tracy);
- Syndicat des gardes de sécurité de GEC Alsthom Électromécanique (Tracy);
- Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Métro (Varenes).

## MODE DE CONTRIBUTION VOLONTAIRE

- 1- Syndicat de moins de 100 membres: \$50;
- 2- \$50 additionnel par tranche de 100 membres;
- 3- Les dons se font par intercaisse à la Caisse d'économie des syndicats nationaux, au compte Solidarité Paniers de Noël, transit 92279, folio 11862.